RALLYE du DAUPHINE 7 et 8 mai 2022

PARC D'ASSISTANCE VHC VHRS VMRS

Deux parcs d'assistances sont prévus à Die, ville du Rallye. Un Parc VHC et un Parc VHRS et VMRS. Les emplacements seront limités à 40m2 par voiture.

- Pour les assistances communes de plusieurs voitures (écurie, loueurs, etc…), la surface sera de 40m2 + 20m2 par voiture supplémentaire. Une demande devra nous parvenir avec la demande d'engagement.
- Pour les assistances individuelles qui souhaitent être à proximité d'une autre assistance de même type, une demande devra nous parvenir avec la demande d'engagement.

Nous répondrons à vos attentes, sauf si des raisons techniques et/ou de sécurité, nous l'interdisent.

Nous établirons un plan d'assistance avec numérotation de chaque emplacement correspondant à votre numéro de course. Ce plan sera mis en ligne une semaine avant l'épreuve et nous vous invitons à le respecter pour le bon déroulement des assistances.

LA PRESENCE DES ASSISTANCES EST INTERDITE DANS LES PARCS AVANT LE VENDREDI 6 MAI 18H00

TOUTES LES REMORQUES DEVRONT OBLIGATOIREMENT ETRE STATIONNEES AU PARC REMORQUES

ACCESSIBLE A PARTIR DU VENDREDI 6 MAI 18H00

>>> STE NATEVA route de Ponet à DIE <<<

RALLYE du DAUPHINE 7 et 8 mai 2022

Demande Emplacement d'Assistance

(à renvoyer avec la demande d'engagement)

NOM du CONCURRENT : ……..

Je souhaite effectuer mon assistance seul : OUI NON

Si non,

Je Souhaite effectuer mon assistance à l'intérieur de la structure : …… (nom de la Structure)

ou

Je souhaite effectuer mon assistance à proximité du Concurrent : ……. (nom du Concurrent)